

Déclaration du SE-Unsa 31 CAPD du 1^{er} juillet

Madame l'IA-Dasen,

Lors de la CAPD, nous souhaitons avoir un temps d'échange sur
l'organisation du mouvement.

Nous pensions encore, à la CAPD de la semaine dernière, que vous pourriez affecter les 700 TRS avant les vacances.
Nous avons fait des propositions en ce sens.

Nous regrettons votre choix qui retarde encore l'organisation de la rentrée dans toutes les écoles.

Toutes les écoles qui ont déjà dû attendre le 26 juin au mieux pour connaître les enseignants nouvellement affectés.

Nous souhaitons, aujourd'hui avoir de nouvelles informations pour les personnels.

*

Autre point avant l'ordre du jour : **Canicule** versus cas d'école !

Même en répétant régulièrement le geste, enfoncer des portes ouvertes ne suffit pas - dans nos classes - à maintenir une température correcte pour le de travail.

Madame l'inspectrice, nous ne vous reprochons pas le soleil et la chaleur.

Il semble que personne (ni dans l'éducation nationale, ni dans les mairies) **ne peut prévoir et anticiper cette situation, surtout quand elle survient fin juin...**

Continuons à ne pas prévoir !

*

Sur l'ordre du jour,

Pour l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles,

Le « corps » devait disparaître en 2007...

Bel exemple des engagements ministériels et de leur mise en œuvre pour les personnels...

Une nouvelle preuve de « confiance » !

*

Pour le passage à la hors-classe,

Nous voulons rappeler que l'augmentation du nombre de promus continue.

Une avancée du PPCR qui met en lumière la politique du gouvernement actuel.

Aucune avancée salariale, aucune discussion constructive...

Le traitement des fonctionnaires ne s'améliore pas !

Nous rappelleront nos demandes précises dans l'ordre du jour

*

Pour les temps partiels, au risque de nous répéter,

Il n'est pas logique que l'étude individuelle des situations dépende du fonctionnement collectif qui n'a rien à voir avec la situation du personnel concerné.

Le nombre de poste, le nombre de personnels, les besoins et moyens du département ne sont pas des critères en lien avec la situation de l'enseignant.

Par contre, des critères, nous en souhaitons ; nous en demandons depuis plusieurs années.

Votre réponse habituelle : « **au cas par cas** »
n'est pas pour nous un critère, c'est un paravent.

Au-delà des questions médicales, il peut y avoir des enfants, la proximité de la retraite, etc...

Nous les demandons à nouveau madame l'inspectrice ?

Dernier élément, dans les 185 refus, il y a eu **18 collègues qui ont vu le temps partiel accepté.**

Vous n'avez accepté que 24 heures... mais vous avez accepté.

La encore, le SE-Unsa a une proposition pour compenser votre erreur et allez vers l'école de la confiance : accordez les vraiment !

Madame l'inspectrice, S'il vous plait, peut-on avoir des réponses à nos déclarations et questions préalables ?

Merci.